



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des salariés du secteur du médico-social

Question écrite n° 43815

Texte de la question

Mme Laurence Dumont attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des salariés du secteur du médico-social qui sont les grands oubliés du Ségur de la santé. Face à l'absence de réponse aux nombreux courriers envoyés au ministre sur le sujet, Mme la députée réitère sa demande de confirmation de l'intégration des personnels soignants et des AMP dans le Ségur et de la revalorisation des carrières de tout le secteur. La non-reconnaissance des acteurs associatifs est discriminatoire, injuste et place les structures employeuses en grande difficulté face à la pénurie de candidats à ces métiers difficiles qui accompagnent les plus fragiles de la société. Nombre d'entre elles rencontrent des difficultés pour mener leurs missions tant elles manquent de personnels. Une conférence des financeurs devait suivre la conférence des métiers prévue le 15 janvier 2022. Elle aurait disparu du calendrier. Aussi, elle lui demande de lui faire part des modalités et du calendrier prévus pour faire cesser ce traitement discriminatoire des acteurs du secteur médico-social.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Dumont](#)

Circonscription : Calvados (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43815

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 janvier 2022](#), page 479

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)